



N.G.  
N.M.  
0,07 gr  
0'4"

La déclinaison magnétique correspond au centre de la feuille, au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Elle augmente chaque année de 0,12 gr (0'7").

Equidistance des courbes 10 m

1000 m 500 m 0 1 km

RÉALISÉ ET ÉDITÉ PAR L'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL. © IGN PARIS 2004. ÉDITION 3

© FFRP 2004 pour les traces des itinéraires de randonnée et de promenade GR®, GR Pays®, PR® (marques déposées par la FFRP). Toute reproduction interdite.

En territoire suisse, reproduction de la carte suisse avec l'autorisation de l'Office Fédéral de Topographie

GPS 330



**Autoroute : péage, aires de service, de repos**  
*Motorway: tollgate, service areas, resting areas*

**Route à 2 chaussées séparées**  
*Two-carriageway*

**Route de très bonne viabilité (3 voies et plus)**  
*Road of very good viability (3 lanes and more)*

**Route de bonne viabilité (2 voies larges)**  
*Road of good viability (2 wide lanes)*

**Route de moyenne viabilité (2 voies étroites)**  
*Road of average viability (2 narrow lanes)*

**Route étroite régulièrement entretenue**  
*Narrow road regularly maintained*

**Autre route étroite : régulièrement entretenue, irrégulièrement entretenue**  
*Other narrow road: regularly maintained, not regularly maintained*

**Chemin d'exploitation, sentier**  
*Cart track, Footpath*

**Route en construction, Tunnel routier**  
*Road under construction, Road tunnel*

**Route en combai, en déblai. Route et chemin bordés d'arbres**  
*Road: as embankment, in cutting, Road and track lined with trees*

**Levier de terre. Détail linéaire non identifié. Haie**  
*Earth bank, Unidentified linear feature, Hedge*

**Chemin de fer à 2 voies, à 1 voie. Voie électrique. Voie étroite**  
*Singleway, double track, single track, Electric railway, Narrow gauge track*

**Voie ferrée : à voie normale, déclassée, déposita**  
*Railway: rail-railway, abandoned, disused*

**Ligne de transport d'énergie électrique. Téléphonique. Rampe mécanique**  
*Electricity transmission line, Aerial cableway, Ski lift or chair lift*

**Population communale en milliers d'habitants. Limite d'état avec barrière**  
*Communal population in thousands, State boundary with main impact*

**Limite et chef-lieu de département, d'arrondissement**  
*County and chief town of department, of arrondissement*

**Limite et chef-lieu de canton, de commune**  
*Commune and chief town of canton, of commune*

**Limite de camp militaire, de zone réglementée de champ de tir**  
*Military camp boundary, boundary of artillery range restricted zone*

**Limite de forêt domaniale. Limite de parc naturel, de zone périphérique**  
*State forest boundary, boundary of nature park, of outer protected zone*

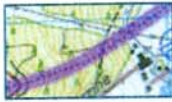
**Point géométrique. Église, Chapelle, oratoire. Calvaire. Monument. Cimetière**  
*Geometrical station, Church, Chapel, oratory, Calvary, Monument, Cemetery*

**Tour isolée, donjon. Estée d'excavation souterraine. Habitation troglodytique. Ruines**  
*Isolated tower, keep, Châtaignera underground passage, Cave dwelling, Ruins*

**Réservoir d'hydrocarbures. Cheminée. Éolienne. Pyllote. Carrière**  
*Oil storage tank, keep, Chimney, wind pump, Dyke, Quarry*

**Monument mégalithique : dolmen, menhir. Point de vue. Camping**  
*Megalithic monument, dolmen, menhir, Viewpoint, Campsite*

Légende de la carte  
 IGN - TOP 25  
 N° 3528 FT



Renforcement de la limite communale correspondant à la ligne pointillée tracée sur le fond de carte à remplir

**Mairie. Halle, hangar, serre. Fort. Blockhaus**  
*Town hall, Covered market, shed, greenhouse, Fort, Blockhouse*

**Terrain de sport. Tennis. Relais. Tremplin de ski**  
*Sports ground, Tennis, Relay, Ski jump*

**Pont. Passerelle. Gou. Bac**  
*Bridge, Footbridge, Ford, Ferry*

**Étage d'eau permanente. Zone inondable. Marais**  
*Permanent body of water, Area liable to flooding, Marsh or swamp*

**Source. Fontaine. Puits. Citerne. Château d'eau. Réservoir**  
*Spring, Fountain, Well, Cistern, Water tower, Water tank*

**Cours d'eau bordé d'arbres. Cascade. Barrage. Digues**  
*Stream lined with trees, Cascade, Dam, Dike*

**Canal navigable, d'alimentation. Écluse. Canal souterrain**  
*Navigable canal, feeder, Lock, Underground canal*

**Aqueduc : au sol, élevé, souterrain**  
*Aqueduct: surface, elevated, underground*

**Phare. Feu. Détour-leu. Épave**  
*Lighthouse, Light, Lighthouse, Wreck*

**Sismophore. Balise. Les courbes isobathes sont extraites des cartes du SHOM**  
*Seismophore, Beacon, Depth contours are taken from the SHOM maps*

**Courbes de niveau, équidistance 10 m. Dépression. Talus**  
*Contours at 10 m vertical interval, Depression, Slope*

**Bois de feuillus**  
*Deciduous wood*

**Bois de conifères**  
*Coniferous wood*

**Feuillus et conifères**  
*Deciduous and coniferous*

**Broussailles**  
*Bushwood*

**Verger, plantation**  
*Orchard, plantation*

**Vigne**  
*Vine*

**Rivière**  
*River, tide*

Réalisé et édité par l'Institut Géographique National, d'après des levés photographiques complétés sur le terrain de 1981 à 1982. Révision de 2001. Échelle de Clarke 1880. Projection conique conforme de Lambert. Origine des altitudes : niveau moyen de la mer à Marseille. Les deux échelles de latitudes et longitudes du cadre et les deux chiffresaux kilométriques correspondent respectivement :  
 - vers l'intérieur, aux latitudes et longitudes en grades (longitudes référées au méridien de Paris) rapportées au système géodésique français ; les amers sont celles du quadrillage kilométrique Lambert zone II étendu.  
 - vers l'extérieur, aux latitudes et longitudes en degrés (longitudes référées au méridien international) rapportées au système géodésique mondial WGS84 ou IGF03 ; les chiffresaux bleues en italique en regard du quadrillage kilométrique sont des coordonnées Mercator Transverse Universel fuseau 32.

**Moyens de sécurité civile (permanents ou saisonniers) - Means of civil security (perennial or seasonal)**  
 Poste de police ou de gendarmerie. Téléphone isolé  
*Police station, isolated telephone station*

**Secours en montagne : composer le 17**  
*Mountain rescue: dial 17*

**METEO FRANCE 3615 METEO**  
 Prévisions Départementales 08 36 68 02 74  
*Forecast Departmental*

**Montagne 08 36 68 04 04**  
*Mountain*

**RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES**  
 TOURIST INFORMATION

**Itinéraire balisé sur sentier (GR, autre sentier) (1), hors sentier (2)**  
*Signposted route along footpath (GR, other) (1), out of footpath (2)*

**Itinéraire non balisé intéressant sur sentier**  
*Interesting unsignposted route along footpath*

**Itinéraire de ski, de randonnée ou de raïd**  
*Cross-country or high mountain skiing route*

**Passage délicat**  
*Hard part of hiking trail*

**Remontée mécanique en service en été**  
*Ski lift and chair lift to be used in summer*

**Limite de zone réglementée**  
*Boundary of restricted zone*

**Refuge ou gîte d'étape gardés, non gardés. Abri**  
*Refuge hut or overnight stopping place with keeper, without keeper, Shelter*

**Camping. Centre équestre. Site d'escalade équipé. Aire de départ de vol libre**  
*Campsite, Riding centre, Climbing site with facilities, Hang gliding area*

**Aire de détente. Tennis. Golf**  
*Leisure area, Tennis, Golf*

**Centre de ski de fond. Port de plaisance. Mouillage. Sports nautiques**  
*Cross-country skiing centre, Yachting harbour, Anchorage, Sailing sports*

**Canot-kayak (point de mise à l'eau). Piscines. Baignade**  
*Canoeing (launching place), Swimming-pool, Bathing-place*

**Station classée**  
*Resort with tourist interest*

**Ville d'art. Station thermale, verte, de sports d'hiver, balnéaire**  
*City of artistic interest, Spa, spa/river water sports, seaside resort*

**Agglomération touristique, centre d'activité, site ou détail remarquables**  
*Town of tourist interest, activity centre, notable site or building*

**Édifice remarquable. Curiosité diverse. Informations touristiques**  
*Notable monument, Divers place of interest, Tourist information centre*

**Gare ou point d'arrêt ouverts au trafic voyageurs**  
*Station or stopping-place open to passenger traffic*

**Voie interdite aux véhicules à moteur. Aire de stationnement**  
*Prohibited road for motor vehicles, Parking area*



# CIRCULATION COMMUNALE

(source : Guide des transports et de la mobilité douce -Les Gets-Morzine Avoriaz - hiver 2007)



**mobilAlp**



## LA MOBILITÉ un enjeu pour un développement touristique plus harmonieux

### BALAD'AULPS BUS : AUTOUR DE MORZINE...

Dans la Vallée d'Aulps, avec le Balad'Aulps Bus, on se déplace pour seulement 1€ ! L'initiative engagée cet été a été renouvelée cet hiver avec un franc succès. Plus de pare-brise gelé, de voiture à déneiger, de batterie déchargée, de stationnement à payer !



- > **Ligne 1** : Saint-Jean d'Aulps / Essert-Romand / Morzine,
- > **Ligne 2** : Les Gets / Morzine / Montrond.

### Infos Morzine

#### Les Parkings

- > 3 parkings aériens gratuits hors-village, reliés au centre ville par les navettes gratuites :
    - parking du téléphérique de Nyon : 300 places, desservi par la navette N de 8h30 à 17h30 ;
    - parking des Prodains : 700 places **réservées au stationnement à la journée**, desservi par la navette A de 8h30 à 18h00, liaison directe avec Avoriaz grâce au téléphérique ;
    - parking des Avinières (sur la route des Prodains) : 120 places **pour le stationnement longue durée**, desservi par la navette A de 8h30 à 18h00.
  - > 3 parkings aériens gratuits en centre ville : Palais des Sports (200 places, sous la passerelle piétonne), Place de la Poste (120 places ; sauf le mercredi, jour de marché) et parking de l'Attray (40 places à proximité du rond point de Joux Plane) ;
  - > stationnement payant extérieur sur voirie :
    - zone orange en centre ville (rue du Bourg, secteur de la Mairie, secteur de l'office du tourisme) : 2 heures maximum.
    - zone verte (avenue de Joux Plane, tailles de mas du téléphérique et Verjus) : 10 heures maximum ; Attention : le stationnement sur voirie est interdit la nuit entre minuit et 7h00 pour faciliter le déneigement !
  - > 3 parkings souterrains en centre ville :
    - parking du Bourg (proche de l'Eglise) : 64 places,
    - parking de Joux-Plane (proche du téléphérique du Pleney) : 90 places,
    - parking de l'Office du tourisme : 200 places ;
- Les tarifs : gratuit la nuit, payant de 9h00 à 19h00 (1h = 0,60€ ; 10h = 5€ ; 1 semaine = 35€ ou 32€ au parking du Bourg).

### Infos Avoriaz

#### - Avoriaz : station sans voiture

Depuis sa création, Avoriaz est une station sans voiture. Dans les rues, les traîneaux remplacent l'automobile, les skieurs rentrent skis aux pieds chez eux, les enfants se promènent en toute sécurité, les terrasses se tournent vers le soleil...

- > **Parkings** : La station est un site "skis aux pieds", sans voiture pour préserver votre environnement et assurer ainsi votre bien-être. La contrepartie est que vous ne pouvez pas vous rendre avec votre véhicule à votre logement.
- Parking découvert de 1600 places, à 300 mètres de l'entrée de la station : 43 € la semaine, 7 € par jour, présence d'un caissier 24h/24. Prêt de pelles à neige. Pas de réservation.
- Parking couvert de 800 places à l'entrée de la station ouvert et gardé 24h/24 : 76 € par semaine, 12,50 € par jour. réservation en ligne [www.avoriazparkings.com](http://www.avoriazparkings.com). Paiement sécurisé en ligne (service SP+)

### TRANSPORTS INTERNES STATION

Des traîneaux et des chenillettes sont à votre disposition pour vos déplacements entre les points d'entrée de la station et votre résidence. Les traîneaux peuvent être également appelés pour d'autres déplacements dans la station tout au long de votre séjour.

Les traîneaux sont disponibles 7 jours sur 7, de 8 heures à 19 heures (tarifs : page 35).

Les chenillettes sont disponibles durant les heures de nuit 7 jours sur 7, de 19 h. à 8 h. (tarif 8 € par famille).

Pour obtenir un moyen de transport 04 50 74 01 55  
Pour obtenir un renseignement 04 50 74 06 45

A la gare supérieure du téléphérique, un téléphone à accès gratuit est à votre disposition pour joindre le service des transports. Vous disposez par ailleurs de luges à bagages que vous trouverez accrochées au pied d'immeubles en divers points de la station (celles-ci se décrochent à l'aide d'une pièce de 1 € récupérable). Merci de ne pas conserver les luges dans les appartements ou sur les balcons après utilisation. Un point d'accrochage est à votre disposition à proximité de votre immeuble.

### NAVETTES SKIEURS

Des Navettes Skieurs Gratuites assurent les liaisons

1. Office de Tourisme de Morzine ↔ les Prodains (gare inférieure du Téléphérique) ↔ Office de Tourisme de Morzine : Décembre et janvier : 8 h 30 à 17 h 30 - Février à avril : 8 h 30 à 18 h.
2. Morzine (place de l'église) ↔ Télécabine d'Ardent ↔ Morzine (place de l'Eglise) : Décembre à avril : 9 h à 17 h.  
Le Petit Train Morzine : assure la liaison entre la Télécabine de Super-Morzine et la Télécabine du Pleney.